



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 29 – 15 AVRIL 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**AFRIQUE :
LA BANQUE
MONDIALE NE
PREVOIT PAS DE
REBOND DE LA
CROISSANCE
AVANT
2017-2018**

**BILAN DE LA VISITE
OFFICIELLE DU
PRESIDENT KENYATTA
EN FRANCE**

**MEMORANDUM
D'ENTENTE POUR LE
3^{EME} C2D AU
CAMEROUN**

**CONFIRMATION DU
RACHAT DE 51% DE
CTLE PAR ALSTOM EN
AFRIQUE DU SUD**

**MALI :
LA FRANCE CONTRIBUE
AU DEVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES
DANS LE NORD**

**GHANA :
LES MILIEUX D'AFFAIRES
S'INQUIETENT DE LA
NON-SIGNATURE DE
L'ACCORD DE
PARTENARIAT EUROPEEN**

**LANCLEMENT
D'UN SITE DEDIE AUX
PPP AU SENEGAL**

**NOUVEL OPERATEUR
TELECOM SUR LE
MARCHÉ NIGERIAN**

**TOGO : ASKY AIRLINES
ENVISAGE DES LONGS
COURRIERS**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Afrique subsaharienne : la Banque mondiale ne prévoit pas de rebond de la croissance avant 2017-2018

Dans sa nouvelle édition du rapport semestriel *Africa's Pulse*, la Banque mondiale prévoit une croissance de 3,3 % en Afrique subsaharienne en 2016, contre 3 % en 2015. La région ne devrait retrouver le rythme atteint en 2014 (+4,5 %) qu'à partir de 2017-2018, selon ce rapport. La révision à la baisse des performances de 2015 et des prévisions pour les prochaines années est une conséquence de l'impact de « l'effondrement des cours des matières premières » (hydrocarbures et métaux notamment) et de « l'atonie de l'économie mondiale surtout du côté des marchés émergents », estime la Banque mondiale. Le taux de croissance mondiale est attendu à +2,5 % en 2016, contre +2,4 % en 2015.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ La Côte d'Ivoire dépose son contre-mémoire au TIDM dans le cadre du différend maritime qui l'oppose au Ghana

Le 4 avril 2016, la Côte d'Ivoire, représentée notamment par le ministre des Mines et de l'Energie, Adama Toungara, et accompagnée du cabinet Gide, a déposé son contre-mémoire auprès du TIDM (Tribunal international du droit de la mer) à Hambourg dans le cadre du différend l'opposant au Ghana et relatif à la délimitation de leur frontière maritime. Le Ghana déposera son mémoire en réplique au plus tard le 4 juillet 2016. La Côte d'Ivoire déposera son mémoire en duplique le 4 octobre 2016. Les deux parties présenteront leurs plaidoiries orales en février 2017.

✉ pitron@gide.com

▼ La FAO annonce l'installation d'un bureau régional de liaison à Abidjan

Au terme de la 29^{ème} session de sa conférence régionale Afrique qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire du 4 au 8 avril dernier, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé qu'elle installera très prochainement à Abidjan un bureau régional Afrique de l'Ouest. Un accord a été signé à cet effet avec le gouvernement ivoirien.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ghana : démenti de l'émission d'Eurobond annoncée par Reuters

Le ministre des Finances ghanéen, Seth Terkper, a démenti l'annonce faite par Reuters Africa concernant l'émission dans les semaines à venir d'un Eurobond d'1 Md USD. Cette annonce fait écho à la visite de plusieurs cadres du ministère des Finances à Londres et New-York cette semaine, dans le but de rencontrer des partenaires financiers et de potentiels investisseurs. Pour rappel, le parlement ghanéen a approuvé en décembre 2015, l'émission d'obligations internationales à hauteur d'1Md USD pour refinancer la dette du pays et financer une partie du budget 2016. Le remboursement, prévu sur 15 ans, est assorti d'un taux de 10,75 %.

✉ ibrahima.thiam@ccifranceghana.com

▼ Nigéria : les majors pétrolières au secours des importateurs de produits pétroliers raffinés ?

Face aux difficultés d'accès aux devises, les autorités nigérianes ont sollicité l'aide des majors pétrolières pour la mobilisation de 200 M USD pour le règlement d'importations de produits raffinés, via la signature de contrats avec des importateurs de ces dits produits. Ainsi, Total et Exxon Mobil fourniront des dollars à leurs unités locales de commercialisation de produits raffinés, Total Nigeria Plc et Mobil Oil Nigeria Plc, et Royal Dutch Shell et Eni feront de même respectivement avec les sociétés pétrolières nigérianes Conoil et Oando.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Nigéria pourrait être exclu de l'indice MSCI Frontier Market

Une consultation est en cours en vue de décider de l'éventuelle exclusion du Nigéria de l'indice MSCI Frontier Market, en raison notamment des récentes décisions de restriction d'accès aux changes qui ont affecté le secteur privé. La décision sera rendue publique avant la fin avril. A ce jour, les actifs des fonds adossés à l'indice MSCI Frontier Market au Nigéria sont estimés à 500 M USD. Pour rappel, au cours du 2nd semestre 2015, JP Morgan et Barclays ont exclu le pays de leurs indices dédiés aux obligations souveraines émises par les pays émergents. Récemment, les services du FMI ont de nouveau préconisé auprès des autorités nigérianes l'adoption d'un régime de changes plus souple et la levée des restrictions sur les changes.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Botswana : l'économie en récession en 2015

L'économie est entrée en récession en 2015 (-0,3 % en g.a), après +3,2 % en 2014 et +9,9 % en 2013, pénalisée notamment par la contribution négative du secteur minier à l'évolution du PIB (contraction de -19,7 % en g.a), reflet de la baisse de la demande externe et de la faiblesse des cours des minerais. Toutefois, ce ralentissement tient aussi à des causes internes : faiblesse du crédit domestique, pénuries d'eau et d'électricité de plus en plus fréquentes, affectant d'autant la compétitivité déjà faible de l'économie (71^{ème} sur 140 pays s'agissant du *Global Competitiveness Report* du Forum économique mondial). Cette année, la croissance rebondirait à 3,7 %, favorisée par l'accélération de l'activité du secteur non-minier.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **La BEAC baisse les taux de réserves obligatoires**

Au cours du Comité de politique monétaire exceptionnel du 6 avril 2016, la BEAC, a décidé de baisser de 50 % les coefficients de réserves obligatoires applicables aux institutions bancaires d'Afrique centrale. Cette décision de la banque centrale d'Afrique centrale devrait permettre aux banques commerciales de maintenir dans leurs comptes un volume de trésorerie (entre 500 et 600 Mds FCFA), utile pour augmenter leur capacité de financement de l'économie. Il s'agit de la troisième mesure de politique monétaire (après la baisse du taux directeur de la BEAC et l'augmentation des plafonds de refinancement des banques auprès de la Banque centrale) depuis le début de la crise générée par la baisse des cours des matières premières.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : S&P place la notation souveraine en défaut sélectif**

Standard & Poor's a dégradé la note de la dette de long terme du pays au rang de défaut sélectif (CC à SD) alors que le Conseil des ministres du 5 avril a validé l'offre de restructuration, acceptée par plus de 80 % des détenteurs des coupons, des obligations de l'entreprise publique EMATUM. Les autres agences de notation pourraient également décider de dégrader la note du pays alors que la presse internationale rapporte que le Crédit Suisse AG, associé à la banque russe VTB, aurait accordé un prêt direct à une autre société publique (ProIndicus) lors de l'émission obligataire d'EMATUM en 2013. Si l'information se vérifiait, cela pourrait signifier la fermeture de l'accès au marché international de la dette par le Mozambique.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : sollicitation officielle du FMI en faveur d'une facilité élargie de crédit (FMI)**

Les Autorités ont officiellement sollicité l'assistance du FMI pour bénéficier d'une facilité élargie de crédit, l'outil financier proposé par le Fonds aux pays connaissant des difficultés prolongées de balance des paiements. Le prêt qu'espère obtenir l'Angola serait toutefois conditionné à la mise en œuvre de mesures de consolidation budgétaire et de soutien à la diversification nécessaire de la base productive. Bien qu'initialement réticentes à l'idée de se tourner vers le FMI, les autorités angolaises n'ont aujourd'hui guère d'autres options face aux difficultés de l'économie (faiblesse des cours des hydrocarbures, inflation, manque de devises, tensions accrues au plan externe et budgétaire).

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : ligne de crédit portugaise boudée par les entreprises**

Le Portugal a émis en avril 2015 une ligne de crédit de 100 M EUR – 500 M au départ mais diminuée en raison d'un manque de demandes – pour venir en soutien à ses entreprises présentes en Angola, confrontées à des difficultés de paiement de leurs clients angolais. Un an après sa mise en place, la ligne de crédit n'a appuyé que 15 opérations, représentant seulement 6 % de sa capacité totale (6 M EUR), les principaux bénéficiaires étant des PME (18 employés en moyenne). Le mécanisme propose des prêts à court et moyen termes allant jusqu'à 1,5 M EUR par entreprise à des taux variant entre 2,25 et 3,75 %.

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ République démocratique du Congo : baisse du plafond de déductibilité des déficits reportables

Le régime des déficits en RDC a encore fait l'objet d'une modification par la loi de finances 2016. En effet, avant 2015, les déficits étaient totalement reportables dans la limite de 5 ans et après obtention d'une autorisation de l'administration fiscale. Ce régime de report de 5 ans a été supprimé en 2015 en faveur d'un report illimité avec toutefois une limitation des pertes reportables à hauteur de 70 % des bénéfices imposables. La loi de finances pour 2016 a réduit ce taux de 70% à 60 %.

✉ deana.dalmeida@cms-bfl.com

▼ Maurice : taux de croissance prévu à 3,9% en 2016

Après un taux de 3,3 % en 2014 et de 3,4 % en 2015, *Statistics Mauritius* estime que la croissance du PIB mauricien pourrait atteindre 3,9 % en 2016, tandis que les taux d'investissement public et privé pourraient s'élever respectivement à 5,7 % et 12,5 %. Sur le plan sectoriel, les niveaux de croissance attendus sont les suivants : +5,4 % pour le secteur financier (+5,2 % en 2015), +6,9 % pour le secteur des TIC (idem en 2015), +6,4 % pour le tourisme (+9,3 % en 2015), +3,9 % pour l'industrie sucrière (-8,8 % en 2015), +1,7 % pour le secteur manufacturier (+0,2 % en 2015) et +2 % pour le secteur de la construction (-4,7 % en 2015).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : stabilité du chômage en 2015, avec un taux de 7,9%

Selon les données publiées par le bureau des statistiques, le taux de chômage à Maurice en 2015 s'est élevé à 7,9 %, contre 7,8 % en 2014. Fin 2015, on dénombrait à Maurice 566 000 emplois salariés déclarés. Toujours selon les statistiques officielles, fin février 2016, le nombre de permis de travail détenus par des ressortissants étrangers s'élevait à 37 919, répartis comme suit : Bangladesh : 21 146 (56 %), Inde : 7 617 (20 %), Madagascar : 3 535 (9 %), Chine : 2 678 (7 %), Sri Lanka 1 529 (4 %), Népal : 425 (1 %). En ce qui concerne la France, 208 permis de travail étaient détenus par des nationaux (dont 7 Réunionnais).

✉ patricia.lenette@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : léger ralentissement de l'inflation

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), s'élevait à 6,2 % en glissement annuel en mars, contre 7 % en février. Le Bureau ougandais des statistiques explique ce ralentissement par la stabilité du taux de change et par la baisse des prix des produits alimentaires, de l'électricité et du combustible. Les prix de l'essence et du diesel ont diminué respectivement de 6 % et 17 % au début du mois de mars, grâce à l'appréciation du shilling par rapport au dollar. Cependant, le phénomène climatique *El Niño* pourrait affecter la production agricole et faire augmenter les prix des denrées alimentaires. Selon les prévisions de la Banque centrale, l'inflation ougandaise devrait se situer entre 6 % et 8 % d'ici juillet 2016, avant de redescendre à 5 % en octobre.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : baisse du taux directeur de la Banque centrale ougandaise (BoU)

Le lundi 4 avril, la BoU a abaissé son taux directeur à 16 %, contre 17 % depuis juillet 2015, afin de faciliter l'octroi de crédits par les banques commerciales. Les taux des crédits accordés par les banques sont en moyenne de 23 %. L'Association des banquiers ougandais a fait savoir que la baisse des taux commerciaux dépendait également de la qualité du risque lié. En 2015, le shilling ougandais a perdu 17,5 % de sa valeur par rapport au dollar, et de nombreuses entreprises ont été incapables de rembourser leurs emprunts. La Banque ougandaise de développement (UDB) a vu son profit baisser de 60 % entre 2014 et 2015, notamment à cause des abandons de créance.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : l'économie gabonaise parmi les 12 plus vulnérables d'Afrique subsaharienne selon la Banque mondiale

Le rapport *Africa's pulse* de la Banque mondiale classe l'économie gabonaise parmi les 12 plus vulnérables d'Afrique subsaharienne (dont notamment l'Angola, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la Guinée et la Mauritanie). La baisse globale des échanges des principaux secteurs d'activité traditionnels (pétrole, mines) devrait en effet impacter le Gabon durablement.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap Vert : poursuite du ralentissement de l'activité

L'effet de rebond attendu de la chute du cours du baril sur l'activité économique ne s'est pas produit. Initialement attendu à 3 %, le taux de croissance du Cap Vert s'est établi à 1,5 % en 2015 (contre 1,8 % en 2014), selon les données de l'Institut national de statistiques. La croissance de 2015 est due à la fois aux performances des secteurs primaire (hausse de 2,8 % de la production agricole) et tertiaire (progression de 10,5% de l'activité touristique et de 8,2 % du secteur de l'électricité). Une performance négative a été enregistrée au niveau du secteur secondaire (-2,8 %). Pour 2016, les autorités estiment que la croissance pourrait se relever mais rester contenue sous la barre de 3 %.

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ Gambie : léger redressement de l'économie en 2015

Après une année 2014 difficile, marquée par la baisse des recettes touristiques, du fait de l'épidémie d'Ebola dans la sous-région, et la mauvaise performance du secteur agricole, l'économie gambienne se redresse progressivement. En 2015, le taux de croissance devrait se situer à 4,7 % et revenir à sa tendance de long-terme (6 %) à partir de 2016. Outre une bonne pluviométrie, qui a entraîné une hausse de 10 % de la production agricole, cette croissance s'appuie sur le redressement du secteur touristique. Les réservations auraient progressé de 28 %, se rapprochant des performances du secteur avant la crise Ebola.

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : la Cour des comptes entre en fonction

Trois mois après la nomination de ses membres par le chef de l'Etat, la Cour des comptes de Guinée entre désormais en fonction. Ses onze magistrats ont tous prêté serment le 6 avril dernier. Cette institution est investie de la mission de statuer sur les comptes publics du pays.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ UEMOA : établissement de monnaie électronique

Au sein de l'UEMOA, l'Instruction n°008-05-2015 du 21 mai 2015 prévoit pour toute structure désirent émettre des moyens de paiement sous forme de monnaie électronique, l'obligation d'obtenir un agrément en qualité de banque ou d'établissement de monnaie électronique. Le statut d'établissement de monnaie électronique semble répondre aux besoins des sociétés spécialisées dans le domaine du *mobile banking*, comme l'illustre une récente demande d'agrément d'une start-up (Lemon Way) déposée auprès de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

✉ gildas.louvel@twobirds.com

▼ Ghana : les milieux d'affaires s'inquiètent de la non-signature de l'accord de partenariat européen

Le pays risque de perdre plusieurs millions d'euros de recettes d'exportation en l'absence de la signature de l'APE entre l'UE et la CEDEAO avant septembre prochain. Bon nombre d'exportateurs locaux ou étrangers livrant des produits dans les pays de l'UE s'en inquiètent, mettant en avant les menaces pesant sur au moins 50 000 emplois, certaines entreprises, comme Pioneer Food Cannery, filiale du groupe Thai Union Europe qui possède entre autres la marque Petit Navire, ayant annoncé leurs fermetures si l'accord devait ne pas être signé. Manquent actuellement les signatures du Nigéria, de la Gambie et de la Mauritanie pour que ce dernier rentre dans sa phase de ratification avant adoption finale.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : signature de la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale

Le Sénégal franchit une nouvelle et importante étape dans sa lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Le 4 février 2016, il était le 93^{ème} pays signataire (sur 94 pays, dont 12 africains) de la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Cette dernière a pour objet de faciliter les échanges de renseignements dans le cadre de contrôles fiscaux ainsi que l'assistance en matière de recouvrement des créances. La ratification de cette convention sera cependant indispensable pour la rendre effective dans le pays, étape d'ores et déjà franchie par le Cameroun, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Nigéria.

✉ deana.dalmeida@cms-bfl.com

▼ Sénégal : signature de l'accord multilatéral entre autorités compétentes pour l'échange automatique des déclarations pays par pays

Simultanément à la signature de la convention sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, le Sénégal est devenu le premier pays d'Afrique francophone à avoir signé cet accord pour la mise en place de règles et de procédures permettant l'échange automatique de déclarations pays par pays à des fins fiscales. Cet accord ne sera effectif que lorsque deux formalités seront remplies par le Sénégal : la ratification de la convention sur l'assistance administrative mutuelle et l'envoi d'une notification de la mise en place de lois pour imposer l'obligation de dépôt des déclarations pays par pays au secrétariat de l'organe de coordination de l'OCDE.

✉ deana.dalmeida@cms-bfl.com

▼ La réaction du groupe Dangote après sa citation dans les *Panama Papers*

Selon le quotidien Le Monde, Aliko Dangote a été l'un des actionnaires de la société pétrolière Ovlas Trading SA enregistrée en 2003 par Mossack Fonseca aux îles Vierges britanniques et dirigée par son neveu, Sayyu Dantata. Le groupe Dangote a réagi après ces révélations. « Aliko Dangote est un investisseur global et il est assez normal pour des investisseurs à l'échelle mondiale, mon patron inclus, de détenir des participations dans des sociétés offshore. Par principe, nous nous assurons d'une stricte conformité avec les lois et les réglementations, quel que soit le pays où nous opérons », a indiqué par courriel Anthony Chiejina, le directeur de la communication du Dangote Group, en réponse aux questions de Jeune Afrique.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Maurice : la *State Bank of Mauritius* autorisée à ouvrir un établissement aux Seychelles

La Banque centrale des Seychelles a octroyé une licence à la *State Bank of Mauritius* qui autorise l'établissement bancaire (contrôlé majoritairement par l'Etat mauricien) à opérer dans ce pays insulaire. Il s'agira de la 3^{ème} implantation de la SBM en dehors de Maurice, puisque la banque est présente en Inde et à Madagascar. Avec un peu plus de 20 % de part de marché, la SBM est le 2^{ème} acteur bancaire sur le marché domestique mauricien, après la *Mauritius Commercial Bank* (MCB). Cette dernière détient, depuis les années 90, une licence bancaire aux Seychelles, après avoir repris les activités de la Société Générale dans l'archipel.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : suspension d'une partie de l'aide budgétaire américaine

Le Conseil des directeurs du fond de développement américain *Millenium Challenge Corporation* (MCC), a annoncé la suspension de 473 M USD d'aide pour la Tanzanie. Les raisons invoquées pour motiver cette décision concernent la conduite du processus électoral à Zanzibar, jugée inéquitable, et le *Cybercrime Act*, accusé de porter atteinte à la liberté d'expression. Le signal lancé par les Etats-Unis a reçu un écho certain au Royaume Uni, où des membres de l'opposition pressent le gouvernement britannique de revoir l'attribution d'une aide de 248 M EUR à la Tanzanie. Les bailleurs de fonds avaient déjà décidé la suspension de 500 M USD d'aide budgétaire globale en septembre 2014 suite au scandale financier IPTL.

✉ beatrice.alpterte@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : prêt de 47,9 M EUR du gouvernement japonais pour soutenir l'emploi

Les gouvernements tanzaniens et japonais ont signé un échange de notes, comprenant deux accords, dont l'objectif est de soutenir la création d'emploi en Tanzanie. Ces accords conclus lors d'une cérémonie en présence du Secrétaire général du ministère tanzanien des Finances Servacius Likwelile, viennent contribuer au programme du gouvernement visant à créer un environnement des affaires plus propice à la création d'emplois, en particulier dans le secteur du tourisme et de l'agriculture. Cette annonce est intervenue peu de temps après la décision des Etats-Unis de suspendre une partie de leur aide budgétaire.

✉ beatrice.alpterte@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Sénégal : lancement d'un site web dédié aux Partenariats Public Privé (PPP)

En collaboration avec la *Public Private Infrastructure Advisory Facility* (PPIAF) et la Société financière internationale (SFI), l'État sénégalais a lancé un site web entièrement dédié aux PPP facilitant sensiblement l'accès à l'information dans ce domaine. Rappelons à cet égard que le droit sénégalais de la commande publique s'est enrichi par l'adoption de la loi 2014-09 du 20 février 2014 qui définit et précise les conditions de passation, d'attribution et d'exécution du contrat à paiement public différé que constitue le contrat de partenariat, également appelé PPP. Le législateur sénégalais a entendu ce faisant fixer un cadre incitatif pour les investisseurs.

✉ sophie.pignon@twobirds.com

▼ Nigéria : vers l'émission d'une obligation dite « panda » ?

Parmi les axes de financements extérieurs pour combler le déficit public qui devrait s'établir à 3 % du PIB cette année (15 Mds USD), la ministre des Finances a très récemment annoncé la possible émission d'une obligation dite « panda » libellée en renminbi (montant non indiqué). Cette éventualité serait discutée lors de la visite du Président Buhari à Pékin, du 11 au 15 avril, à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Nigéria. Le Président, accompagné de plusieurs de ses ministres, pourrait également signer de nombreux accords de coopération (spatial, télécoms, etc.) et discuter de la signature d'accords de financement d'un montant pouvant aller jusqu'à 2 Mds USD.

✉ marlene.marqueslopes@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ethiopie : signature d'un contrat de 2,8 M EUR pour le consortium emmené par Safège

Le français Safège, associé à deux entreprises (britannique et éthiopienne), a signé un contrat de 2,8 M EUR de prestation de services pour les études détaillées, l'appui à la passation des marchés et la supervision des travaux du projet de bus à haut niveau de service (BHNS) d'Addis-Abeba. Un second appel d'offres international restreint a été lancé pour l'appui à la gestion de projet, à la communication et à l'entrée en exploitation. Le projet, financé par l'AFD à hauteur de 85 M EUR, prévoit la construction de la première ligne de BHNS d'Addis-Abeba d'une longueur de 16 km. Elle devrait être mise en exploitation mi-2018. Le schéma directeur d'Addis-Abeba prévoit la mise en place de sept lignes de BHNS d'ici 2030.

✉ pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Kenya : signature d'un contrat de 5,4 Mds USD pour le prolongement du Standard Gauge Railway (SGR) et appel d'offres pour le choix d'un opérateur**

Le gouvernement kenyan a conclu un contrat de 5,4 Mds USD avec la *China Communications Construction Company (CCCC)*, afin d'étendre le réseau de chemin de fer de Naivasha, au nord-ouest de Nairobi à Malaba, à proximité de la frontière ougandaise. L'accord prévoit la construction de la ligne ainsi que des études de faisabilité, des transferts de savoir-faire et des opérations de maintenance. Le gouvernement du Kenya a aussi lancé un appel d'offres pour le choix d'un cabinet de conseil qui aura pour mission de sélectionner l'opérateur du SGR (Standard Gauge Railway). Le réseau ferroviaire, dont le coût global s'élève à 13,8 Mds USD, reliera le port de Mombasa à l'Ouganda via Nairobi.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : appel d'offres pour la construction du terminal pétrolier Kipevu à Mombasa**

Kenya Port Authority a publié un appel d'offres de pré-qualification pour la construction du terminal pétrolier Kipevu à Mombasa. Le projet prévoit le déplacement du terminal pétrolier existant et la construction d'une jetée offshore. Le terminal gère actuellement plus de 90 % des importations pétrolières nationales ainsi que celles des pays voisins. La réinstallation du terminal permettra de libérer de l'espace pour la réalisation de la phase 2 du terminal à conteneurs après l'achèvement de la phase 1. Le renforcement des capacités du port de Mombasa est un des objectifs de Vision 2030, dans un contexte concurrentiel avec la Tanzanie autour du tracé de l'oléoduc en provenance de l'Ouganda.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : opérationnalisation du CRFIM**

Le Capitaine de Frégate Jean Edmond Randrianantenaina vient d'être nommé Directeur général du Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM). Cette nomination intervient après la signature en février 2016 de l'accord de siège entre le gouvernement malgache et la Commission de l'océan Indien (COI) pour sa mise en place sur le territoire malgache. Ce projet est l'une des deux composantes du programme *Maritime Security (MASE)* porté par la COI, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'Union africaine financée par l'Union européenne à hauteur de 37,5 M EUR.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : protocole d'accord pour l'électrification de 100 villages ruraux**

Le ministère de l'Energie et des Hydrocarbures, le groupe américain *Fluidic energy* et la société Henri Fraise Fils & Cie ont signé le 23 mars 2016 un protocole d'accord relatif à l'électrification rurale à Madagascar. En milieu rural, où vivent plus de 67 % de la population, le taux d'accès à l'électricité n'est que de 5 %. Des mini-réseaux, alimentés par des panneaux photovoltaïques (7,5 MWc) combinés à la technologie de stockage de l'électricité développée par *Fluidic energy* (d'une capacité de 45MWh), seront installés dans une centaine de villages. Plus de 400 000 personnes bénéficieront de cet investissement et auront, via un système de prépaiement, accès à l'électricité.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : mémorandum d'entente (MoU) pour un 3^{ème} contrat de désendettement et développement (C2D)**

En visite au Cameroun, le ministre des Finances Michel Sapin , a signé avec son homologue Alamine Ousmane Mey, un MoU sur un 3^{ème} et dernier C2D d'un montant de 611,5 M EUR sur la période 2016-2025. Deux secteurs de concentration bénéficieront de 364 M EUR, d'une part l'agriculture, le développement rural et la transformation des produits agricoles, d'autre part l'aménagement urbain et les infrastructures. Le reste de l'enveloppe, 247,5 MEUR se répartit en aide budgétaire à 75 %, pour compenser l'effort de remboursement anticipé du Cameroun (il courait initialement jusqu'en 2042) et 25 % en réserve non affectée. La signature du contrat interviendra en juin prochain.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo : les routes nationales n°1 et n°2 seront concédées à un opérateur privé**

L'État congolais envisage de confier la gestion et l'entretien des routes nationales n°1 (Pointe-Noire-Brazzaville) et n°2 (Brazzaville-Ouesso) à un opérateur privé. Suite à l'avis d'appel d'offres avec pré-qualification émis par la Délégation générale aux grands travaux, ouvert le 12 avril à Brazzaville, quatre entreprises ont soumissionné. Il s'agit du groupement franco-chinois Egis-China State Construction Engineering Corporation, des groupes français Eiffage et Vinci, et de la société Sopéco.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : entrée du fonds d'investissement AFC (*Africa Finance Corporation*) au capital de la GSEZ**

Le fonds AFC (42,5 % Nigeria et le reste détenu par 10 autres pays africains), annonce son entrée au capital de la GSEZ (*Gabon Special Economic Zone* – société de gestion de la zone franche de Nkok créée en partenariat avec Olam) à hauteur de 140 MUSD.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : visites de délégations d'entreprises allemandes et marocaines**

A l'occasion du forum économique et de développement consacré à la coopération entre le Togo et l'Allemagne qui s'est déroulé du 4 au 6 avril à Lomé, plusieurs entreprises allemandes avaient fait le déplacement pour évaluer les opportunités d'affaires dans le pays. Dans la même semaine, une délégation de 75 entreprises menées par *Maroc Export* étaient présentes, dont des acteurs du secteur de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables. Cet intérêt pour le secteur privé togolais s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dans le pays (150^{ème} au classement *Doing Business* 2016 contre 166^{ème} en 2013).

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : financements de 32 M EUR de l'UE pour le secteur de l'énergie et la société civile**

Le Bénin et l'UE ont signé des conventions de financement relatives à deux projets d'appui au secteur de l'énergie et à la société civile, pour un montant total de 32 M EUR. 18 M EUR seront consacrés au financement du Projet d'appui institutionnel et de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'énergie au Bénin dont le coût total est estimé à 19,4 M EUR. Les 14 M EUR restant sont destinés au financement du Programme de renforcement et de participation de la société civile béninois.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : investissement franco-sénégal-marocain dans le soja bio**

Le Fonds souverain d'investissement stratégiques (Fonsis) participe au financement du projet BioSoy qui vise la production de soja, maïs et oléagineux biologiques pour l'export, ainsi que de semences certifiées d'arachide pour le marché local. L'investissement estimé à 7,6 M EUR sera mobilisé par un consortium d'investisseurs : groupe Zalar (Maroc) - NMA Sanders (Sénégal/France), Avril (France) et l'homme d'affaires français Jean-Claude Sabin, ancien président de Sofiprotéol devenu Avril. L'exploitation de 1 000 ha, située à Syer dans la région de Louga, démarrera en juillet pour une première récolte attendue en décembre 2016. Un contrat d'achat de 80 % de la production a été passé avec Avril.

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : signature d'une convention de coopération entre la mairie de Paris et le district d'Abidjan**

La maire de Paris, Anne Hidalgo, et le gouverneur du district d'Abidjan, Beugré Mambé, ont signé le 8 avril dernier à Paris un accord d'amitié et de coopération entre ces deux villes. Ils sont engagés à renforcer leur coopération dans plusieurs domaines importants, dont la recherche scientifique, l'éducation, la santé, les sports et loisirs, l'environnement, la sécurité et la protection civile, la lutte contre la pauvreté des jeunes et des femmes.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le gouvernement souhaite mobiliser près de 7 Mds EUR pour le financement du PND, lors du Groupe consultatif de mai prochain à Paris**

Le Premier ministre ivoirien a lancé le 8 avril dernier, les travaux du Groupe consultatif pour le financement du deuxième Plan national de développement (PND 2016-2020), dont le coût global est estimé à 45 Mds EUR. A cette occasion, il a annoncé que ce Groupe se réunira les 17 et 18 mai 2016, dans les locaux de la Banque mondiale à Paris, afin de mobiliser environ 4 425 Mds FCFA (6,8 Mds EUR) pour le financement au cours de cette année de plusieurs projets prévus dans le PND. Pour mémoire, le Groupe consultatif s'était réuni pour la première fois à Paris en décembre 2012 et avait pu recueillir des promesses de financement de l'ordre de 6,6 Mds EUR pour le premier PND.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : la France contribue au développement des infrastructures dans le Nord**

L'AFD, les autorités maliennes et l'Ambassade de France ont procédé à l'inauguration d'un barrage à Tessilé dans la région de Kidal le 6 avril 2015. Le barrage permet la remontée du niveau d'eau d'une centaine de puits environnants, la création d'activités génératrices de revenus à ses alentours et la régénération de la palmeraie de Tessalit. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet Sécurité et Développement au nord du Mali, d'un montant de 1 MEUR financé à hauteur de 75 % par l'AFD et de 25 % par l'Agence d'investissement des collectivités territoriales.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : rencontre entre le Premier ministre et une délégation de CCEF conduite par l'Ambassadeur de France**

Le Premier ministre, M. Yahya Ould Hademine a reçu en audience, lundi 11 avril à Nouakchott, M. Joël Meyer, Ambassadeur de France en Mauritanie, accompagné d'une délégation de Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF). Constructive, l'entrevue a porté sur les opportunités et projets d'investissement, le climat des affaires, les difficultés rencontrées par les investisseurs étrangers et les moyens de surmonter ces dernières.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Afrique du Sud : de nouvelles conditions sanitaires pour les exportations françaises d'ovo-produits vers l'Afrique du Sud

Les autorités vétérinaires sud-africaine et française ont conclu les négociations engagées en 2015 concernant les conditions sanitaires pour les exportations d'ovo-produits en Afrique du Sud depuis la France. Les nouvelles conditions sanitaires sont entrées en vigueur en mars et sont accessibles en ligne sur le site Expadon.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : baisse en valeur des exportations de coton

Selon les statistiques de la Banque centrale, l'Ouganda a exporté 20 M USD de coton en 2015 soit 10 % de moins qu'en 2014. Les volumes de coton exporté (63 512 tonnes) ont, en revanche, augmenté de 56 %. 90 % de la production de coton ougandaise est exportée, dont 90 % de coton non-transformé. Afin de pallier à la forte volatilité des cours mondiaux et d'augmenter la valeur ajoutée du secteur, le gouvernement compte développer l'industrie textile. Pour décourager l'importation de vêtements d'occasion, la taxe environnementale passera de 15 à 20 % en 2016/17. Lors du 17ème sommet de l'EAC, en mars 2016, ses dirigeants avaient annoncé l'interdiction, d'ici 2019, de l'importation de vêtements d'occasion.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : recul de la production sucrière en 2015/2016

Selon les données de l'interprofession de la canne à sucre, la production de sucre devrait s'élever à 1 620 330 tonnes en 2015/2016, soit une baisse de 23 % par rapport à 2014/15 suite à la sécheresse qui affecte plusieurs bassins de production. Alors que la demande régionale (au niveau de l'Union douanière d'Afrique australe, la SACU) s'était élevée à 1 686 109 tonnes en 2014/2015, le ministre du Commerce et de l'Industrie Rob Davies a assuré, suite à un rapport de l'*International Trade Administration Commission* (ITAC), que les stocks et la production locale seront suffisants pour satisfaire la demande domestique malgré une hausse des besoins en sucre raffiné des producteurs de soda en raison de la chaleur.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : le gouvernement suspend les exportations de maïs

Le ministère de l'Agriculture a annoncé la suspension pour une semaine des exportations de maïs à compter du 5 avril. L'objectif est d'évaluer précisément l'état des stocks de maïs, aliment de base de la population et de s'assurer que les lots exportés disposent des licences d'exportation. Cette décision traduit la tension sur le marché des céréales en Afrique australe qui, en raison de la sécheresse, va devoir importer de fortes quantités de maïs. Malgré une production de maïs en baisse (2,4 M t), la Zambie est le seul pays excédentaire cette année. Le gouvernement en renforçant son contrôle des exportations souhaite limiter l'inflation alimentaire et garantir la sécurité alimentaire de sa population.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique du Sud : la saison de récolte des pommes et poires s'avère meilleure que prévu**

La récolte de fruits en Afrique du Sud se déroule mieux que ce qui était attendu pour la saison. En semaine 12, le volume de poires autorisées à l'export représentait 60 % des prévisions totales annuelles. La récolte a débuté plus tôt qu'en 2014, décalant les chiffres d'export, mais certaines régions - comme celle du Ceres dans le Western Cape – affichent une baisse de production. La région de Langkloof en revanche a connu une de ses meilleures années, doublant presque les volumes produits par rapport à l'année précédente. Malgré un début de saison difficile notamment pour la taille et la couleur des fruits, la saison se révèle relativement bonne au vu des défis climatiques de l'année.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : améliorer la gestion de l'eau grâce aux satellites avec le projet FruitLook**

En 2011, le ministère de l'Agriculture du Western Cape, Hortgro et l'ESA (*European Space Agency*) ont financé le lancement du projet FruitLook via l'entreprise néerlandaise eLeaf. Le but de ce projet était de permettre aux agriculteurs de la région du Western Cape une meilleure gestion de l'eau et des cultures, en fournissant aux agriculteurs des informations satellites à travers une plateforme en ligne en libre-accès. Pour la collecte des données, eLeaf s'est associée à la Constellation DCM d'Airbus. Le portail est désormais accessible à la quasi-totalité des agriculteurs de la région. Les premiers résultats montrent que la gestion des ressources en eau a été améliorée de 10 à 30 %.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Ethiopie : revenu de 185 M USD généré par le secteur de l'horticulture**

Selon l'*Ethiopian Horticulture Development Agency* (EHDA), le secteur de l'horticulture a généré plus de 185 M USD de recettes au cours des huit derniers mois, soit 17 % de plus que pour la même période l'an dernier. Les exportations de fleurs coupées vers l'Europe représentent, avec 150 M USD, plus de 80 % des recettes enregistrées. Avec 30 M USD d'exportations, les légumes représentent 16 % des recettes, tandis que la part des fruits est légèrement inférieure à 2 % (3,6 M USD). EHDA entend soutenir le développement du secteur en améliorant la mise à disposition des terres et les infrastructures nécessaires, et en soutenant les investisseurs rencontrant des difficultés dans leur projet d'investissement.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Energie et matières premières**

▼ **Énergie : qui pilotera le plan pour l'électrification de l'Afrique?**

La Fondation Énergies pour l'Afrique, que dirige Jean-Louis Borloo et dont l'objectif est d'électrifier le continent (de 25 % à 80 % en dix ans), a remis son rapport d'activité à François Hollande. Pour gérer un fonds doté de 4 Mds USD par an, l'Union africaine a validé la création d'une agence intergouvernementale à Abidjan. Parmi les candidats à sa présidence figureraient le Bissau-Guinéen Carlos Lopes (secrétaire exécutif de la Commission pour l'Afrique de l'ONU), le Rwandais Donald Kaberuka (ex-président de la BAfD), l'Ivoirien Jean-Louis Ekra (ex-patron d'Afreximbank), le Sénégalais Makhtar Diop (vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique) ou encore le Franco-Ivoirien Tidjane Thiam (président du Crédit suisse).

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Ghana : réduction de la production d'électricité

Le directeur de GRIDCo a annoncé que la production d'électricité va être réduite prochainement, en raison des baisses de niveau relevées au barrage d'Akosombo et suite à la fermeture pour maintenance du FPSO Kwame Nkrumah. En effet, les travaux d'entretien sur le FPSO qui devaient initialement se terminer fin mars, continueront jusqu'à fin avril. Une reprise des délestages, plus communément appelés *dumsor*, est donc à prévoir.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la mise en concession d'*Electricity Company of Ghana* attire les investisseurs

La mise en concession en octobre 2015 des activités d'*Electricity Company of Ghana* qui connaît d'importantes difficultés opérationnelles et financières, a suscité l'intérêt de plus de quarante sociétés ghanéennes et étrangères. Dans la liste publiée par le *Millenium Development Authority* (MIDA), on relève les noms de deux sociétés françaises, EDF et ERANOVE. Parmi les autres prétendants, figurent l'indien TATA, l'américain THELIOS et le turc AFRASIA ENERJI.

✉ ibrahima.thiam@ccifranceghana.com

▼ Ghana : construction d'une usine à charbon en partenariat avec la Chine

Afin de faire face à la croissance de la demande énergétique estimée à 7 % par an, la *Volta River Authority* (VRA) va démarrer, au second semestre, la construction d'une centrale à charbon de 2000 MW dans la région centrale. Ce projet de 1,5 Md USD est cofinancé par la *China's Shenzhen Energy Corporation* et le *China African Development Fund*. Le charbon sera importé d'Afrique du Sud et de Colombie. La construction d'un port est également prévue, puisque près de deux millions de tonnes de charbon seront importées chaque année, durant les 25 années d'activité planifiée de la centrale. Ce projet n'est pas sans susciter de vives critiques en raison des émissions de carbone qu'il génèrera.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : inauguration d'une usine d'assemblage de panneaux solaires

Le 31 mars a été inaugurée l'usine d'assemblage de panneaux solaires de l'entreprise ghanéenne *Strategic Power Solutions* (SPS), en présence de dignitaires ghanéens et internationaux. Il s'agit de la deuxième usine de ce type au Ghana. Dotée d'une ligne de production d'une capacité de 30 MW elle vise non seulement les foyers et petits commerces, mais aussi les centrales à plus grande échelle. Au Ghana, la ressource solaire abondante n'est que peu exploitée, avec 22,5 MW de capacité installée, malgré un cadre réglementaire favorable. Depuis 2015, le secteur solaire émerge grâce à des programmes dédiés et au dynamisme du secteur privé, conscient des enjeux environnementaux et économiques auxquels l'énergie solaire répond.

✉ lethucc@afd.fr

▼ Nigéria : vers une énième révision de la loi sur l'industrie pétrolière ?

Les délibérations législatives devraient débiter dans les prochains jours autour du nouveau projet de loi PIB, revu par le parlement et annoncé depuis 2007. Parmi les nouvelles dispositions : i) le retrait des avantages destinés aux communautés vivant dans les zones d'extraction via le *Host Community Development Fund* (10 % des bénéfices des compagnies pétrolières) ; ii) la réduction des contraintes appliquées aux majors prévues initialement, notamment sur les segments du *local content* et de la fiscalité, dans un contexte de désengagement des majors et de sous-investissements du secteur ; iii) en termes organisationnels, la création de la NPC (*National Petroleum Company*) et de la NPAM (*Nigerian Petroleum Assets Management*).

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Forte Oil entend lever 500 M USD pour financer son développement

A cette fin, l'entreprise pétrolière nigériane pourrait avoir recours à l'emprunt ou à l'ouverture de son capital, au courant du 3^{ème} trimestre 2016. Forte Oil entend se développer davantage d'une part, dans le secteur du downstream pétrolier dans lequel l'entreprise dispose déjà 500 stations de services au Nigéria et 8 points de vente au Ghana et d'autre part, dans le secteur électrique en augmentant notamment, la capacité de génération de la centrale de Geregu (dont elle a eu le contrôle en 2013 suite à la privatisation du secteur) de 150 à 435 MW d'ici juillet.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : lancement des opérations du parc éolien de Noupoort

Le lancement des opérations commerciales du parc éolien de Noupoort, d'une valeur de 1,9 Md ZAR, est prévu pour juillet 2016. Opéré par la société irlandaise *Mainstream Renewable Power* et le groupe allemand *Siemens* (fournisseur d'éoliennes), il est le premier parc éolien (35 turbines) à être développé dans la province du Northern Cape dans le cadre du 3^{ème} tour du Programme national en faveur des producteurs indépendants d'électricité par les énergies renouvelables (REIPPPP). Dans la même province, le projet photovoltaïque (PV) d'1,3 Mds ZAR du producteur américain *Sonnedix* est en voie d'achèvement. Ces projets permettront l'apport d'une capacité de 168 MW et le raccordement de 155 000 foyers au réseau d'électricité national.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : l'Assemblée nationale autorise la ratification de trois conventions d'exploitation

La chambre basse a approuvé les conventions d'exploitation minière signées par l'Etat avec Congo Iron (minerai de fer du Mont Nabemba), la société chinoise Evergreen (potasse de Mengo) et les sociétés Mining Project Développement et Jumelles Mauritius Ltd (minerai de fer de Zanaga). A long terme, le gouvernement espère ainsi créer 13 000 emplois directs et indirects, et permettre l'extraction et la production de 35 Mt de fer et de 8 Mt de chlorures de potassium. Néanmoins le contexte international difficile dans le secteur minier et des coûts d'investissements très élevés, surtout pour le projet de Zanaga, retarderont sans doute la réalisation de ces projets.

✉ arthur.berthet@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Nigéria : démarrage de la construction d'une nouvelle cimenterie du groupe Dangote

Véritable locomotive du groupe Dangote, la filiale cimentière a posé la première pierre pour la construction d'une cimenterie à Okpello, dans l'Etat d'Edo. Le coût total du projet est estimé à 1 Md USD. Cette nouvelle cimenterie d'une capacité de production annuelle de 6 millions de tonnes, permettra au groupe d'atteindre une production de 41 M t de ciment par an et consolidera sa place de 1^{er} producteur du pays, avec une part de marché estimée à ce jour, à près de 60 %. A l'horizon 2017, le groupe entend accroître sa capacité de production à 62 MTPA sur l'ensemble du continent africain (à travers ses filiales en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Zambie, au Cameroun, au Ghana, etc.).

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : Refriango lance une nouvelle bière

Le groupe angolais Refriango – déjà producteur national des boissons Blue, Nutry, Tutti, Pura – a investi 50 M USD dans la construction d'une usine dédiée à la production de sa nouvelle bière : Tigra. L'usine, située à Viana et construite en partenariat avec l'institut allemand Doemens, comptera 3 lignes de production (1 pour les canettes et 2 autres pour les bouteilles) et devrait atteindre une capacité de production de 50 M de litres par an. Alors que la bière Tigra devrait être disponible en Angola à partir de cette semaine, Refriango a déjà annoncé son exportation au Portugal à partir du mois de mai prochain.

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : le producteur d'eau minérale Purangol investit 6 M USD dans la production de sodas

L'entreprise d'eau minérale Purangol créée en 2007, basée à Luanda, lancera dans le courant du 1^{er} semestre 2016 une nouvelle marque de sodas – Tampico – conditionnée en bouteilles de 0,35 et de 0,5l. L'entreprise angolaise a investi 6 M USD pour l'installation d'une ligne de production d'une capacité de 102 000 hl de sodas par an. Purangol réalisera ses achats de matières premières au Brésil, en Chine, en Italie et en France. Actuellement la société Purangol compte 3 lignes de production avec une capacité moyenne de 20 000 hl d'eau minérale par mois embouteillée en format de 0,5 à 5l.

✉ dorothee.pye@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : Alstom confirme avoir conclu le rachat de 51% du capital de la société sud-africaine CTLE

Alstom confirme avoir conclu le rachat de 51 % du capital de la société sud-africaine CTLE (*Commuter Transport & Locomotive Engineering*), spécialisée dans la modernisation des trains, auprès des sociétés *Commuter Transport Engineering* et *Industrial Development Corporation*, qui restent actionnaires. En devenant majoritaire, Alstom a rebaptisé CTLE Alstom Ubunye et a nommé Yvan Eriau, directeur général d'Alstom Afrique du Sud au poste de PDG. L'entité, qui dispose d'un site de production de 80 000 mètres carrés et emploie plus de 400 salariés, est actuellement en cours d'intégration dans la filiale sud-africaine du groupe français. En 2014, le chiffre d'affaires de CTLE s'est élevé à 15 M EUR.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : ventes de véhicules neufs en baisse

Les ventes de véhicules neufs ont affiché une baisse de 10 % au 1^{er} trimestre 2016, passant de 160 002 à 144 352 par rapport à 2015. Selon l'association professionnelle du secteur automobile (Naamsa), cette baisse s'explique par la hausse des taux d'intérêt et des prix et le manque de revenus des consommateurs. Les exportations de véhicules sud-africains sont aussi en baisse (-13 % au 1^{er} trimestre 2016 en g.a, à 70 028 véhicules exportés), du fait du retrait par Toyota de ses anciens modèles et de l'introduction de sa nouvelle gamme de pick-up Hilux construite localement et exportée à près de 50 %. Seules les sociétés de location (8,7 % du total des ventes de véhicules neufs en mars 2016), affichent une hausse de +220 % par rapport à mars 2015.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : en 2016 le commerce en ligne dépassera le cap de 1 % du marché de la distribution

L'année 2016 va marquer un tournant important dans le secteur du *retail* sud-africain : le e-commerce va représenter 1 % des ventes totales du pays, soit 7.5 Mds ZAR (437 M EUR) et devraient doubler d'ici 2020. Cette croissance est tirée par l'augmentation du nombre d'utilisateurs internet prêts à effectuer des achats en ligne.

✉ laura.laguerce@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : *Mall of Africa* à la pointe des standards internationaux

Le gigantesque centre commercial *Mall of Africa*, d'une superficie de 130 000 m² et dont la construction aura nécessité pas moins de 5 Mds ZAR (330 M EUR), ouvrira ses portes le 28 avril prochain dans la province du Gauteng, à mi-chemin entre Johannesburg et Pretoria. Il accueillera plus de 300 boutiques et restaurants et engendrera, dès son inauguration, des centaines d'emplois. Le parc photovoltaïque placé sur le toit du centre commercial générera une puissance 4,8 MVA par jour. Fort d'un important système de recyclage des eaux, le *Mall of Africa* jouira aussi d'un design maximisant l'utilisation de la lumière naturelle.

✉ sarah.watine@businessfrance.fr

▼ Services

▼ Nigéria : nouvel opérateur télécom

Retour de l'opérateur Nitel sur le marché des télécoms nigérian. L'opérateur historique, Nigeria Telecommunications Ltd avait été racheté au printemps 2015 par Natcom pour 252 M USD. En 2001, c'était Investors International Limited of London qui devait racheter 51 % du capital de Nitel pour 1,37 Md USD avant que le *Bureau of Public Enterprises* n'annule l'opération. Le retour de ce protagoniste sur le marché nigérian est annoncé dans un premier temps sur Lagos et Abuja, puis sur Port-Harcourt, avec le lancement d'un réseau 4G/ LTE sur les fréquences 900/1800 MHz. Ntel compte sur un marketing agressif pour se lancer en offrant 3 mois d'utilisation illimitée de data et la réception d'appels à vie sur le réseau aux 100 000 premières sim.

✉ pierre.decoussy@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : lancement officiel de la nouvelle structure d'African Bank Limited (ABIL)**

20 mois après sa mise sous curatelle par la Banque centrale sud-africaine (SARB) de manière à éviter la faillite, le processus de restructuration de la banque African Bank Investment Ltd a été achevé le 4 avril dernier. L'ancienne structure, renommée Residual Debt Services Limited qui ne dispose plus de sa licence bancaire, va continuer de rassembler les créances douteuses sous le contrôle du curateur. Parallèlement, la restructuration a permis l'émergence d'une « bonne banque » (notée en catégorie spéculative à B+/B assortie d'une perspective négative par S&P), concentrant les seuls actifs sains et conservant le nom d'origine African Bank Limited.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Namibie : première émission obligataire d'un non-résident sur le marché financier local (SFI)**

La Société Financière Internationale (groupe Banque mondiale) a procédé à la 1^{ère} émission obligataire (12 M USD au taux de 9,812 %) en monnaie locale par un non-résident sur le marché financier namibien. Les sommes récoltées permettront de financer le développement du secteur privé, de favoriser l'approfondissement du secteur financier local et de stimuler les investissements en capital fixe. Parallèlement, la SFI a accordé un prêt sur 5 ans d'environ 12 M USD à *Purros Investments (Proprietary) Ltd*, pour soutenir l'actionariat salarié dans SBN Holdings Limited (SBNH), holding de Standard Bank Namibia afin de réduire les inégalités financières tout en renforçant l'éducation financière dans le pays.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : réduction des tarifs de l'électricité jusqu'à 2,4 %**

L'autorité de régulation de l'énergie EWURA a approuvé, le 1^{er} avril, une baisse des tarifs de l'électricité de 1,5 à 2,4 % (selon la catégorie du consommateur) par la compagnie nationale d'électricité TANESCO. Seuls les foyers dont la consommation excède 75 unités par mois pourront bénéficier d'une réduction. L'ensemble des consommateurs seront en revanche dispensés de payer les frais de service mensuels de 5,520 TZS (2,21 EUR). La baisse supplémentaire de 7,9% prévue par TANESCO en janvier 2017, comptant sur l'apport des nouvelles ressources gazières, a été suspendue par l'agence de régulation. La démarche de TANESCO s'inscrit dans l'objectif de la Vision 2025 d'accroître l'accès à l'énergie à 75 % de la population tanzanienne.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le groupe CFAO lance une offre e-commerce en Côte d'Ivoire**

Le groupe français CFAO, distributeur de véhicules, de produits pharmaceutiques et de biens de consommation courante en Afrique, vient de lancer un site de vente en ligne dénommé « Africashop » à Abidjan (www.africashop.ci). Après Abidjan, le cap devrait être mis sur Dakar dans les prochaines semaines. Africashop propose une offre qui s'articule autour de plusieurs enseignes internationales, dont La Redoute, Vertbaudet, Devred, Etam, Somewhere, Maty. Etaient déjà présents sur ce marché : Jumia, Cdiscount et Afrimarket qui devront désormais composer avec une concurrence accrue. L'e-commerce est en pleine expansion sur le continent. Le nombre de ses utilisateurs croît d'environ 30% chaque année.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Asky Airlines envisage les long-courriers

La compagnie aérienne panafricaine basée à Lomé, qui dessert 22 villes dans 19 pays africains, envisage de lancer avant la fin de l'année des vols long-courriers au-delà de la sous-région, en direction de Beyrouth et Paris. Elle devrait à cet effet acquérir très prochainement un Boeing 737-800. Pour mémoire, la compagnie a récemment obtenu la certification IOSA, première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens. A noter également qu'Ethiopian Airlines, actionnaire d'Asky, a récemment annoncé le lancement d'un vol long-courrier Lomé/New-York (au départ d'Addis-Abeba).

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : l'Etat met fin aux activités de Sénégal Airlines

Conformément aux engagements pris avec le FMI, les autorités sénégalaises ont décidé de mettre fin aux activités de la compagnie aérienne nationale, Sénégal Airlines, en mettant un terme à sa concession. Depuis début avril la compagnie ne détient plus de permis d'exploitation aérien. Créée en 2009 et malgré le soutien de l'Etat (36% du capital), la compagnie n'a pu s'imposer dans le secteur et a accumulé plus de 65 Mds XOF (100 M EUR) de dettes. Les autorités souhaitent créer un nouveau pavillon national en s'appuyant sur un partenaire technique de réputation internationale.

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : fin de la campagne d'identification des abonnés de la téléphonie mobile

L'opération d'identification des abonnés de la téléphonie mobile, lancée il y a onze mois, a pris fin le 9 avril 2016. Les abonnés qui n'ont pu faire identifier leur carte SIM ne pourront plus émettre d'appels, mais pourront recevoir des coups de fil, pendant un délai d'au plus d'un mois. Après ce délai, leurs numéros seront désactivés.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Libéria : Orange finalise l'acquisition de Cellcom, deuxième opérateur mobile

Annoncé en janvier, le rachat du 2^{ème} opérateur mobile libérien Cellcom vient d'être finalisé. D'un montant de près de 100 M EUR, cette acquisition a été effectuée par la filiale d'Orange en Côte d'Ivoire. En train de finaliser des rachats dans plusieurs autres pays africains (Sierra Leone, Burkina Faso, Congo, Tchad, etc.), le groupe français pourrait, courant 2016, être présent dans 20 pays du continent. Orange est notamment en négociation exclusive avec l'opérateur mobile indien Airtel pour la vente de plusieurs de ses filiales en Afrique.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : visite de l'usine du groupe Touton par le président Mahama et le premier ministre éthiopien

Le président Mahama et le Premier ministre éthiopien ont visité l'usine de cacao Touton à Tema, qu'ils ont souhaité prendre comme exemple de la stratégie à développer pour les économies africaines, à savoir la transformation des produits locaux sur place pour en augmenter la valeur avant l'exportation, en prenant l'exemple du café pour l'Ethiopie. Après 40 années passées au Ghana, Touton a ouvert en 2015 cette unité qui transforme aujourd'hui 30 000 tonnes de cacao et exporte principalement en Europe et aux Etats-Unis pour un chiffre d'affaires de 80 M USD par an.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : Ford investit 170 M USD et annonce des exportations en Afrique subsaharienne

L'usine d'assemblage automobile de Silverton à Petroria va recevoir un investissement de 170 M USD (2,5 Mds de rands) de Ford, afin d'augmenter la production du constructeur américain en Afrique du Sud. Cet investissement permettra de produire toutes les gammes du SUV Everest à partir du troisième trimestre 2016, ainsi que le nouveau pick-up Ford Ranger, mis sur le marché en fin d'année dernière. À pleine capacité, le site permettra de produire 10 000 Everest par an. Le constructeur estime le nombre de créations d'emplois associées à son investissement à environ 1 200. Outre le marché sud-africain, l'augmentation de la production de son usine permettra à Ford d'exporter sur le continent.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Ethiopie : 460 M EUR de chiffre d'affaires pour Ethio Telecom

L'entreprise publique Ethio Telecom, qui détient le monopole des services de télécommunications en Ethiopie, a enregistré un chiffre d'affaires de 460 M EUR au cours du premier semestre de l'année fiscale 2015/2016. L'opérateur affiche ainsi une hausse de 33 % comparée aux recettes enregistrées pour la même période l'an dernier, et a atteint 111 % de son objectif. Ethio Telecom compte désormais 43,6 M d'abonnés mobile (10 % de moins que l'objectif fixé), et 12,4 M d'utilisateurs internet (soit 103 % de l'objectif réalisé).

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Partenariat entre Air Madagascar et Air Austral

Suspendue temporairement depuis le 6 janvier 2016 en raison d'un faible taux de remplissage et d'un coût d'exploitation élevé, la desserte vers l'Asie reprendra en octobre 2016. La mise en œuvre de l'accord de partage de code, signé en mai 2015, entre Air Madagascar et Air Austral pour la desserte de la Chine, a pris du retard mais les démarches sont en cours pour obtenir l'approbation des autorités chinoises. Air Austral est aussi en discussion avec Air Madagascar pour opérer en joint-venture des vols intérieurs. Rappelons qu'Air Madagascar bénéficie de l'appui de M. Emre Serpen, expert de la Banque Mondiale, dans son processus de restructuration de la compagnie et de recherche de partenaires stratégiques.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ Déploiement du groupe mauricien SAMLO en RDC

Le groupe industriel mauricien SAMLO envisage de développer 25 000 ha de terres en République démocratique du Congo dans le cadre d'un projet agro-industriel (production de riz, oignons, pommes de terre, tournesol, soja etc. et de conserves), pour un investissement estimé à près de 50 M EUR. En 2014, SAMLO a investi dans une unité de production de fer à béton (Fondecoc) en RDC : cette fonderie, dans laquelle le gouvernement congolais est partenaire, emploie quelques 900 salariés. Cette décision de diversification des activités du groupe mauricien en RDC intervient alors que le prix du fer a fortement chuté à l'international.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : le français ERM Automatismes obtient un marché de 640 300 EUR

L'entreprise française ERM Automatismes est attributaire du contrat de fourniture, d'installation et de mise en service de deux stations de dessalement et de trois unités de production d'énergie photovoltaïque du Parc National du Banc d'Arguin, pour un montant d'environ 640 299 EUR HTT.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Bourse : première sortie pour ECAir

Dans la perspective de la densification de son réseau interne et de l'ouverture cette année de trois destinations (Abidjan, Bangui et N'Djamena), Equatorial Congo Airlines (ECAir) va émettre un emprunt obligataire de 60 Mds FCFA (plus de 91 M EUR) sur le marché financier d'Afrique centrale. Bénéficiant de la garantie de l'État congolais, l'opération, arrangée par La Financière, dirigée par Innocent Dimi, a reçu le visa de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale. La compagnie menée par Fatima Beyina-Moussa voudrait notamment renforcer sa flotte par des acquisitions en leasing.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

CARNET ET AGENDA

▼ Gabon : élection de Richard Auguste Onouviet à la présidence de l'Assemblée nationale

Le député de Lambaréné, Richard Auguste Onouviet a été élu par ses pairs au 3^{ème} tour président de l'Assemblée nationale en remplacement de Guy Nzoumba Dama, démissionnaire et candidat à l'élection présidentielle d'août prochain.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : visite du président kenyan en France

Le président Kenyatta s'est officiellement rendu en France du 4 au 6 avril. Après un entretien avec le président de la République, deux accords de financement ont été signés, avec l'AFD - 15 M EUR pour la construction de routes rurales - et avec le Trésor français - 19 M EUR pour le projet de fourniture d'eau potable de Ruiru. Deux protocoles d'entente ont acté l'engagement de l'AFD en faveur du programme national d'accès à l'électricité (120 M EUR) et du parc éolien de Meru (60 M EUR). Enfin, un accord de coopération a été signé entre l'East Africa Development Bank et le Trésor français. Le président Kenyatta a rencontré les entreprises françaises lors d'une réunion au MEDEF. La dernière visite d'un président kenyan en France remontait à 2002.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers.
La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

